

■ **A. Kluvers**, à Saint-Sulpice (VD), CH-550-0034945-2, exploitation d'un hôtel-restaurant (FOSC du 18.11.1992, p. 5385). Par décision du 30 janvier 2007, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Côte a prononcé la faillite du titulaire, Kluvers Antony.
Journal no 2545 du 02.03.2007
(03818316 / CH-550.0.034.945-2)